

Médias

Plus de diversité, moins d'Etat

Des médias libres et indépendants (presse écrite, radio, télévision, internet, médias sociaux) et la concurrence entre les producteurs médiatiques garantissent une démocratie vivante et efficace. Les influences de l'Etat et des réglementations excessives sont toxiques pour la liberté et la diversité médiatique en provoquant des monopoles. Une concurrence animée, une définition étroite du service public, la transparence et un minimum de contraintes légales pour les producteurs privés, voilà les caractéristiques essentielles d'une politique médiatique libérale.



Le subventionnement direct et indirect des médias augmente

Le paysage médiatique change constamment et avec lui les habitudes des consommateurs. Les offres gratuites de la presse écrite et sur internet jouissent d'un succès croissant. Elles accroissent certes la diversité et la concurrence, mais exercent aussi des pressions sur les produits médiatiques traditionnels. Les journaux perdent des annonceurs et des lecteurs, donc de l'argent. Détail intéressant, les médias les plus touchés sont ceux qui prétendent eux-mêmes être des «médias de qualité». Ce développement est typique de l'économie de marché. Les clients se tournent forcément vers des offres médiatiques plus avantageuses, meilleures ou plus informatives. Les subventions généreusement distribuées n'y changeront rien. Leur principal effet est d'accroître la dépendance de l'Etat, donc de réduire la diversité médiatique, car les médias subventionnés, conformément à l'adage «Le chien ne mord pas la main qui le nourrit», diffuseront complaisamment et sans critique les messages de leur donateur et deviendront ainsi progressivement des médias d'Etat.

Abus de la notion de service public

Ce développement peut être observé non seulement dans le secteur de la presse écrite en raison d'un mode de subventionnement suranné, mais aussi et surtout dans la radio et la télévision. Jouissant d'un quasi-monopole, la SSR n'a guère de concurrents par la grâce de diverses révisions de lois. Les Suissesses et les Suisses paient sans doute les redevances de

réception les plus élevées du monde. Sous le prétexte de la notion vague de service public, le législateur a encouragé une extension massive des programmes de radio et de télévision. Chaque niche a été occupée par une chaîne spécialisée afin de récupérer tous les groupes cibles, aussi petits soient-ils. Durant la campagne sur l'initiative «No-Billag», la SSR a promis en 2018 de réduire son offre et ses coûts. Il n'en est plus guère question depuis que l'initiative a été refusée.

Bien au contraire, la SSR continue de s'étendre sur internet. Or, ce réseau compte déjà un si grand nombre de producteurs qu'une offre subventionnée par l'Etat est totalement superflue.

Plus de liberté et d'indépendance dans le domaine médiatique

Un paysage médiatique divers et indépendant est essentiel au bon fonctionnement de la démocratie. L'UDC s'oppose donc à une nouvelle loi sur les médias qui gèle, voire étend le subventionnement public des médias. Le soutien public aux médias doit être supprimé et non pas renforcé. L'interprétation abusive de la notion de service public, à laquelle la Confédération se livre depuis des années, doit cesser. Une définition étroite du service public doit garantir l'offre de base de la SSR dans toutes les régions linguistiques, notamment en matière d'information. Les autres programmes et thèmes doivent être laissés au marché libre.

Baisser les redevances radio/TV à 300 francs au maximum

Les redevances de réception des programmes de radio et de télévision pourraient ainsi être ramenées à 300 francs par an au maximum avec une exemption complète des entreprises. Les chaînes de droit public peuvent continuer de bénéficier de la redevance, mais la publicité doit leur être interdite et réservée aux producteurs privés qui, en contrepartie, ne touchent pas de redevances. L'utilisation à d'autres fins de l'argent encaissé au titre de la redevance obligatoire, par exemple pour le subventionnement de l'ATS, doit cesser, tout comme le projet

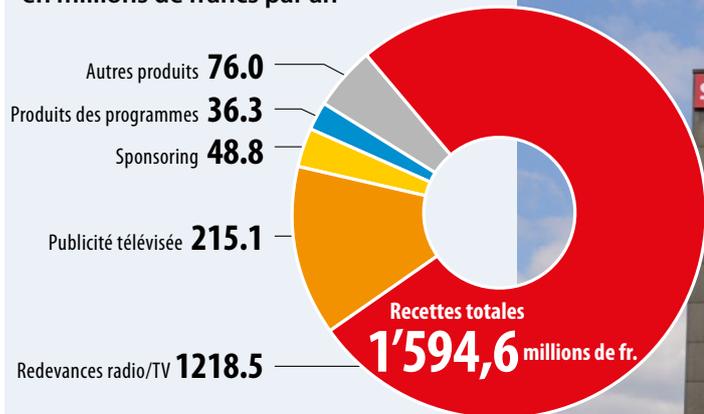
de soutien aux journaux internet. Dans ce domaine, le marché joue parfaitement sans aucune intervention de l'Etat.

Plus de transparence, plus de liberté

Une plus grande transparence dans les comptes de la SSR et la limitation des programmes de la télévision et de la radio à une offre d'information de base permettraient de réduire massivement les redevances de réception. Le choix des thèmes et la qualité n'y perdraient pas, mais l'influence de l'Etat serait réduite et la liberté augmenterait dans l'intérêt d'une démocratie libre, vivante et forte.

Mode de financement de la SSR

en millions de francs par an



Source: rapport d'activité 2017 SSR, p. 25

La SSR tire environ 76% de ses ressources financières de la redevance radio/TV (état 2017/2018). 14 autres % du budget proviennent de la publicité télévisée et 3% du sponsoring. Grâce à la vente de programmes à d'autres médias, à des institutions privées et publiques ainsi qu'aux coproductions elle réalise 2% de son budget. Les 5% restant proviennent principalement des contributions fédérales pour SWI swissinfo et tvsvizzera ainsi que de la coopération avec 3sat et TV5 Monde, de produits de prestations de service et de la location d'immeubles, de la vente de cartes Sat-Access et de recettes provenant de la vente de biens immobiliers.

Positions

L'UDC ...

- appelle de ses vœux un paysage médiatique indépendant et divers;
- exige que le service public financé par des redevances soit limité aux prestations indispensables que le secteur privé ne peut ou ne veut pas produire; il s'agit en particulier de garantir une offre de base en quatre langues dans le domaine de l'information;
- exige une baisse des redevances de réception à 300 francs au maximum; les entreprises doivent en être libérées;
- combat l'extension de l'aide public à l'ATS ainsi qu'à des portails d'information privés en ligne et à d'autres médias;
- s'engage pour un système dual (redevances pour les chaînes de droit public, publicité pour les producteurs privés);
- s'oppose au monopole absolu de la SSR et soutient la multiplication de canaux de communication alternatifs, non filtrés et privés;
- exige que la révision de la concession de la SSR soit suspendue et que la concession actuelle soit prolongée jusqu'en 2020;
- combat la diffusion de la propagande des autorités;
- refuse des interdictions publicitaires sélectives; il doit être permis de faire de la publicité pour tous les produits légalement commercialisés.

+ Avantages

Ce que cela me rapporte :

- ✓ comme consommateur, un plus grand choix et de meilleurs programmes à une redevance réduite;
- ✓ comme citoyen adulte et électeur, moins de mises sous tutelle et de mesures éducatives de l'État;
- ✓ comme journaliste, une plus grande indépendance de l'Etat et plus de liberté;
- ✓ comme chef d'entreprise, des conditions publicitaires raisonnables pour mes produits ainsi que la suppression des redevances de réception radio/TV pour les entreprises.